

a fait heureusement le tour du Tschukotskoi-Noss : de ces suppositions mêmes il ne résulterait aucun avantage.

De quelque partie du globe qu'on veuille aborder au Japon, à la Chine, aux Indes, on ne le peut qu'à la faveur des vents de l'ouest au sud-ouest et au sud, qui soufflent régulièrement depuis le milieu de mai jusqu'au milieu d'octobre; on n'en peut sortir qu'avec les vents qui soufflent le reste de l'année du nord au nord-est et à l'est. En se conformant à ces moussons, les vaisseaux de l'Europe qui doublent le Cap de Bonne-Espérance consomment leur voyage en dix-sept ou dix-huit mois. Il faudrait évidemment le même temps à ceux de nos navires qui prendraient par le nord-est, puisque, soit en allant, soit en revenant, ils auraient à braver les mers glaciales qui ne peuvent être au plus attaquées que dans les mois de juillet et d'août.

xxvi.
Description
de l'île de
Terre-Neuve.

Située entre les 46° et 52° degrés de latitude nord, Terre-Neuve n'est séparée de la côte de Labrador que par un canal de médiocre largeur, connu sous le nom de détroit de Belle-Ile. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de trois cents lieues de circonférence. On ne peut parler que par conjecture de son intérieur, parce qu'on n'y a jamais pénétré bien avant, et que vraisemblablement personne n'y pénétrera, vu la difficulté de le tenter, et l'inutilité du moins apparente d'y réussir. Le peu qu'on en connaît est rempli de

rochers escarpés, de montagnes couronnées de mauvais bois, de vallées étroites et sablonneuses. Ces lieux inaccessibles sont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aisément, qu'on ne saurait les y poursuivre. Jamais on n'y a vu d'autres sauvages que quelques Eskimaux venus du continent dans la saison des chasses. La côte est partout remplie d'anses, de rades, de ports; quelquefois couverte de mousse, mais plus communément de petits cailloux qui semblent destinés à sécher le poisson qu'on prend aux environs. On éprouve des chaleurs fort vives dans tous les endroits découverts où des pierres plates réfléchissent les rayons du soleil. Le reste du pays est excessivement froid, moins par sa position que par les hauteurs, les forêts, les vents, surtout par ces monstrueuses glaces qui, venues des mers du nord, se trouvent arrêtées sur ses rivages et y séjournent. Les quartiers situés au nord et à l'ouest jouissent constamment du ciel le plus pur: il est beaucoup moins serein à l'est et au sud, trop voisins du grand banc, où il règne un brouillard perpétuel.

La découverte de Terre-Neuve fut faite en 1497 par le Vénitien Jean Cabot, au nom et aux frais de Henri VII. Cet événement n'eut aucune suite. Au retour de ce grand navigateur, l'Angleterre était trop occupée de ses démêlés avec l'Écosse pour penser sérieusement à des intérêts si éloignés.

xxvii.
A quelles
époques et
de quelle
manière les
Anglais et
les Français
s'établirent-
ils à Terre-
Neuve?

Trente ans après, Henri VIII envoya deux vaisseaux pour étudier l'île, qu'on n'avait fait d'abord qu'apercevoir. L'un des bâtimens périt sur ces côtes sauvages, et l'autre regagna l'Europe sans avoir acquis des lumières.

Un nouveau voyage, entrepris en 1536, fut plus utile. Les aventuriers qui l'avaient tenté avec le secours du gouvernement apprirent à leur patrie qu'on pourrait pêcher à Terre-Neuve une grande abondance de morue. Cette instruction ne fut pas tout-à-fait perdue. Bientôt après de petits bâtimens partis d'Angleterre au printemps y revenaient dans l'automne avec des cargaisons entières de poisson séché ou salé.

Dans les premiers temps, le terrain nécessaire pour préparer la morue appartenait au premier qui s'en emparait. Cet usage était une semence de discordes. Le chevalier Hampshrée, qu'Élisabeth envoya en 1582 dans ces parages avec cinq navires, fut autorisé à assurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il aurait choisie.

Ce nouvel ordre de choses multiplia tellement les expéditions de Terre-Neuve, qu'on y vit, en 1615, deux cent cinquante navires anglais dont la réunion pouvait former quinze mille tonneaux. Tous ces bâtimens étaient partis d'Europe. Ce ne fut que quelques années après qu'il s'y éleva des habitations fixes. Peu à peu elles occupèrent sur la côte orientale l'espace qui s'étend depuis la baie de la Conception jusqu'au cap de Raze. Les pê-

cheurs, placés à quelque distance les uns des autres par la nature du sol et de leurs occupations, pratiquèrent entre eux des communications faciles par des chemins coupés dans les bois. Leur point de réunion était à Saint-Jean. C'est là que, dans un excellent port ouvert entre deux montagnes très-rapprochées, ils trouvaient des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissaient à tous leurs besoins.

Les Français n'avaient pas attendu ces progrès du commerce anglais pour tourner leurs regards vers Terre-Neuve. Ils prétendent même avoir fréquenté les côtes de cette île dès le commencement du seizième siècle. Cette époque peut être trop reculée; mais il est certain qu'elle est antérieure à l'année 1634, temps auquel ils obtinrent, selon leurs rivaux, de Charles I^{er} la liberté de pêcher dans ces parages en lui payant un droit de cinq pour cent, et bientôt après l'exemption de ce tribut, également onéreux et humiliant.

Quoi qu'il en soit de cette particularité, dont aucun monument n'a constaté la certitude, il est démontré que, vers le milieu du dix-septième siècle, Terre-Neuve recevait annuellement les Français. Ils ne s'occupaient pas à la vérité de la côte occidentale de l'île, quoique, formant en partie le golfe Saint-Laurent, elle fût censée leur appartenir; mais ils fréquentaient en assez grand nombre la septentrionale, qu'ils avaient appelée

le petit Nord. Quelques-uns s'étaient même fixés sur la méridionale, où ils avaient formé une espèce de bourgade dans la baie de Plaisance, qui réunissait toutes les commodités qu'on pouvait désirer pour une pêche heureuse.

Entre tous les établissemens dont les Européens ont couvert le Nouveau-Monde il ne s'en trouve point de la nature de celui de Terre-Neuve. Les autres ont généralement servi de tombeau aux premiers colons qu'ils ont reçus, et à un grand nombre de ceux qui les ont suivis : lui seul n'a pas dévoré un seul homme ; il a même rendu des forces à plusieurs de ceux que des climats moins sains avaient épuisés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injustices, d'oppression, de carnage : lui seul n'a point offensé l'humanité, n'a blessé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en échange des valeurs égales : lui seul a tiré du sein des eaux une richesse formée par la nature seule, et qui sert d'aliment à diverses contrées de l'un et l'autre hémisphère.

Combien il se passa de temps avant qu'on fit ce parallèle ! Qu'était-ce aux yeux des peuples que du poisson en comparaison de l'argent qu'on allait chercher dans le Nouveau-Monde ? Ce n'est que tard qu'on a compris, si même on le comprend bien encore, que la représentation de la chose ne vaut pas mieux que la chose même ; et qu'un navire rempli de morue et un galion sont

des bâtimens également chargés d'or. Il y a même cette différence remarquable, que les mines s'épuisent, et que les pêcheries ne s'épuisent pas. L'or ne se reproduit point, et l'animal ne cesse de se reproduire.

La richesse des pêcheries de Terre-Neuve avait si peu frappé la cour de Versailles en particulier, qu'elle n'avait pas songé à ces parages avant 1660, et qu'elle ne voulut s'en occuper alors que pour y détruire ce que ses sujets y avaient fait de bien sans son influence. Elle abandonna la propriété de la baie de Plaisance à un particulier nommé Gargot : mais cet homme avide fut repoussé par les pêcheurs qu'on lui avait permis de dépouiller. L'autorité ne s'opiniâtra point à soutenir l'injustice dont elle s'était rendue coupable ; et cependant la colonie n'en fut pas moins opprimée. Tirés de l'heureux oubli où ils étaient restés, les hommes laborieux que le besoin avait réunis sur cette terre stérile et sauvage furent vexés sans relâche par les commandans qui se succédèrent dans un fort qu'on avait construit. Cette tyrannie, qui ne permit jamais aux colons d'arriver au degré d'aisance nécessaire pour pousser leurs travaux avec succès, devait empêcher aussi qu'ils ne se multipliasent. La pêche française ne put donc atteindre le niveau de la pêche anglaise.

Cependant la Grande-Bretagne n'oublia pas, à Utrecht, que ces voisins entreprenans, soutenus des Canadiens, accoutumés à la chasse et aux

coups de main , avaient porté durant les deux dernières guerres la désolation dans ses divers établissemens. C'en était assez pour lui faire demander la possession entière de Terre-Neuve ; et les malheurs de la France épuisée déterminèrent à ce sacrifice. Cette puissance se réserva pourtant le droit de pêcher dans une partie de l'île , et même sur tout le grand banc , qui en était une dépendance.

xxviii.
C'est la morue seule qui rend Terre-Neuve intéressante. État actuel de cette pêche, divisée en pêche errante et en pêche sédentaire.

Le poisson qui rend ces parages si célèbres, c'est la morue. Jamais il n'a plus de trois pieds, et communément il en a beaucoup moins. L'Océan n'en nourrit aucun dont la gueule soit plus large à proportion de la grandeur, ni qui soit aussi vorace. On trouve dans son corps jusqu'à des pots cassés, du fer et du verre. Son estomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru long-temps ; il se retourne, et se décharge ainsi de tout ce qui l'incommode. Si l'estomac de ce poisson n'avait pu se retourner, il aurait été moins vorace. C'est son organisation qui le rend inadvertant sur les subsistances dont il se nourrit. La conformation des organes est le principe des appétits dans toutes les substances vivantes des trois règnes de la nature.

La morue se montre dans les mers du nord de l'Europe. Elle y est pêchée par trente bâtimens anglais, soixante français, et cent cinquante hollandais ; les uns et les autres de quatre-vingts ou cent tonneaux. Ils ont pour concurrens les Islan-

dais, et surtout les Norwégiens. Ces derniers s'occupent, avant la saison de la pêche, à ramasser sur la côte des œufs de morue, appât nécessaire pour prendre la sardine. Ils en vendent, année commune, vingt à vingt-deux mille tonnes à neuf livres la tonne. Si l'on en avait le débit, on en prendrait bien davantage, puisqu'un physicien habile, qui a eu la patience de compter les œufs d'une morue, en a trouvé neuf millions trois cent quarante-quatre mille. Cette générosité de la nature doit être plus grande encore à Terre-Neuve, où la morue est infiniment plus abondante.

Elle est aussi plus délicate, quoique moins blanche ; mais elle n'est pas un objet de commerce lorsqu'elle est fraîche. Son unique destination est de servir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée et séchée, ou seulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique et de l'Europe. Celle qui n'est que salée se nomme *morue verte*, et se pêche au grand banc.

Cette bande de terre est une de ces montagnes qui se forment sous les eaux des débris du continent que la mer emporte et accumule. Les deux extrémités de ce banc se terminent tellement en pointe, qu'il n'est pas aisé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent soixante lieues de long sur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, est une espèce de baie qui a été nommée *la Fosse*. Les profondeurs, dans tout cet espace, sont fort